

## **La stratégie communaliste à l'épreuve de la pratique : payer le prix des élections pour l'érosion ?**

Sixtine Van Outryve

Ces dernières années, la proposition politique du communalisme a rencontré un regain d'intérêt académique et militant<sup>1</sup>. Tel que théorisé par le penseur américain Murray Bookchin, le communalisme, ou municipalisme libertaire, vise à remplacer l'État et le capitalisme par des communes auto-gérées par des assemblées populaires fonctionnant en démocratie directe pour traiter des questions politiques et économiques, et confédérées entre elles par des délégué·es doté·es de mandats impératifs et révocables<sup>2</sup>. Si le communalisme peut être considéré comme une utopie réelle<sup>3</sup>, la voie de transformation sociale que ce projet politique promeut entretient des liens plus complexes à la stratégie de l'érosion promue par Wright dans *Stratégies anticapitalistes pour le XXI<sup>e</sup> siècle*. La stratégie communaliste vise à faire émerger une situation de double pouvoir entre la confédération de communes autogérées d'une part, et l'État et les institutions capitalistes de l'autre. Cette situation mettrait les deux entités en compétition pour la légitimité politique, dans l'objectif que la première supplante la seconde. Afin de construire ces communes libres confédérées, Bookchin suggère entre autres d'adopter une voie stratégique électorale, soit de reprendre les communes en faisant élire des candidat·es qui lieraient leur mandat municipal aux décisions d'assemblées populaires extra-institutionnelles. Partageant avec Wright la volonté de construire des utopies réelles dans les interstices du capitalisme, et l'espoir que leur multiplication permettra à terme son érosion, les communalistes refusent néanmoins de passer par l'action de l'État, fût-il démocratisé<sup>4</sup>.

Si la révolution au Rojava incarne une mise en pratique du communalisme dans le contexte du vide politique créé par la guerre civile syrienne<sup>5</sup>, la stratégie électorale reste peu appliquée dans nos sociétés capitalistes occidentales. Elle a néanmoins été tentée par un groupe de Gilets jaunes à Commercy, partiellement inspirés par les idées de Bookchin. Organisés depuis le début du mouvement en assemblées populaires, les Gilets jaunes de Commercy ont poursuivi la lutte pour la démocratie directe d'assemblées par la présentation d'une liste aux élections municipales de 2020 pour donner le pouvoir à l'assemblée, dans un contexte de vague municipaliste<sup>6</sup>. Cependant, utiliser l'outil paradigmatique du gouvernement représentatif – les élections – pour faire advenir la démocratie directe a amené ce mouvement à des tensions. Participant à l'étude des « dilemmes auxquels la conception d'une utopie réelle doit se confronter »<sup>7</sup>, cet article vise à identifier, à partir de Commercy, les limites de la stratégie

---

<sup>1</sup> Magali Verdier, David Hamou et Pierre Sauvêtre, « Communalisme/municipalisme : du passé au possible », *Terrains/Théories*, n° 13, 2021 ; Paula Cossart et Pierre Sauvêtre, « Du municipalisme au communalisme », *Mouvements*, n° 101, 2020, p. 142-152.

<sup>2</sup> Murray Bookchin, *La Révolution à venir : assemblées populaires et promesses de démocratie directe*, Marseille, Agone, 2022 ; Janet Biehl, *Le municipalisme libertaire. La politique de l'écologie sociale*, Montréal, Ecosociété, 2013.

<sup>3</sup> Paula Cossart, « Le communalisme comme 'utopie réelle' », *Participations*, n° 19, 2017/3, p. 245-268.

<sup>4</sup> Erik Olin Wright, 2020, *Stratégies anticapitalistes pour le XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, La Découverte, p. 128-134.

<sup>5</sup> Pierre Crétois et Edouard Jourdain (éds.), *La démocratie sous les bombes. Syrie – Le Rojava entre idéalisation et répression*, Lormont, Le bord de l'eau, 2022.

<sup>6</sup> Marion Carrel, Paula Cossart, Guillaume Gourgues, Pierre-André Juven, et Julien Talpin (éds.), « Vive les communes ! Des ronds-points au municipalisme », *Mouvements*, n° 101, 2020 ; Myriam Bachir, Guillaume Gourgues, Rémi Lefebvre et Jessica Sainty (éds.), *Des citoyens et citoyennes à la conquête des villes. Les listes citoyennes et participatives lors des élections municipales de 2020*, Paris, Éditions du CNRS, 2023.

<sup>7</sup> Erik Olin Wright, *Utopies réelles*, Paris, La Découverte, 2017, p. 242.

électorale communaliste. L'objectif de cette approche est de développer la connaissance concernant cette stratégie, et de permettre à d'autres mouvements d'être conscients de certains écueils et de mieux s'y préparer. À partir des données récoltées lors d'un travail de terrain à Commercy de deux ans combinant observation participante, entretiens individuels et collectif semi-directifs ainsi qu'analyse textuelle, il s'agit d'identifier le prix que le mouvement a payé en utilisant les élections, ainsi que les potentialités de cette utilisation pour une stratégie de l'érosion.

### **Les assemblées de Commercy, des Gilets jaunes aux élections municipales**

Située dans la Meuse, Commercy est une petite ville ouvrière désindustrialisée d'environ 5400 habitant·es. Depuis le début du mouvement des Gilets jaunes le 17 novembre 2018, celles et ceux qui ont revêtu le gilet se sont organisé·es en assemblées fonctionnant en démocratie directe. À la cabane construite sur la place centrale de la ville, les Gilets jaunes de Commercy (GJC) – essentiellement des travailleur·es primo-manifestant·es à l'instar du mouvement national – ont tenu des assemblées générales quotidiennes pour débattre et prendre des décisions collectivement et démocratiquement sur l'organisation de la lutte. En réaction à la demande du gouvernement de nommer huit représentant·es des Gilets jaunes pour entamer des négociations, les GJC ont lancé un premier appel aux Gilets jaunes à s'organiser en assemblées populaires partout, à refuser la représentation et à nommer des délégué·es avec « mandats impératifs, révocables, et tournants »<sup>8</sup>. Après le succès de leur premier appel, les GJC ont lancé un second appel aux Gilets jaunes à se fédérer dans une Assemblée des assemblées, une dynamique qui a ensuite dépassé les frontières de la ville<sup>9</sup>. Si l'organisation en assemblée populaire s'est faite de manière spontanée à l'initiative de primo-militant·es, ce sont des militant·es familiarisé·es avec les idées communalistes qui ont eu l'idée les appels successifs, par la suite développés, validés et portés par l'assemblée des GJC<sup>10</sup>.

Au niveau local, une partie des GJC a surmonté l'essoufflement du mouvement – notamment dû à la répression, matérialisée à Commercy par la destruction de la cabane par le maire malgré la contre-mobilisation du groupe à travers l'organisation d'un Référendum d'Initiative Citoyenne local – en décidant d'institutionnaliser l'espace de discussion qu'est l'assemblée. Ils et elles ont créé l'Assemblée Citoyenne de Commercy (ACC), ouverte à la population de la ville, qui donne rapidement mandat à un groupe de personnes en son sein pour présenter une liste pour les élections municipales de mars 2020 dans l'objectif de transférer le pouvoir municipal à l'ACC<sup>11</sup>. Cette stratégie d'aller aux élections pour donner le pouvoir à l'assemblée, celle du communalisme, marque la scission du groupe des GJC. Selon les « anti-municipalistes », la lutte Gilets jaunes consiste à se battre contre le système dans sa totalité, or « le côté municipal, c'est reprendre le schéma qui est déjà instauré alors qu'on essaie de se battre pour essayer d'en sortir » selon les mots d'une Gilet jaune primo-militante ouvrière lors de l'entretien collectif. L'opposition au pouvoir en place est inhérente et constitutive des Gilets jaunes et aller aux élections municipales, fût-ce pour donner le pouvoir à la population, reviendrait à adhérer au système existant au lieu de le combattre. Pour les « pro-

---

<sup>8</sup> Pour les vidéos des appels, voir la page YouTube « Gilets jaunes Commercy ».

<sup>9</sup> Pascale Fautrier, *La Vie en jaune. Chronique d'un soulèvement populaire*, Vauvert, Au diable Vauvert, 2019.

<sup>10</sup> Sur le rapport des acteurs et actrices de Commercy à la théorie communaliste, voir Sixtine Van Outryve, "Realising direct democracy through representative democracy: From the Yellow Vests to a libertarian municipalist strategy in Commercy", *Urban studies*, vol. 60, n° 11, 2023, p. 2214-2230.

<sup>11</sup> Guillaume Gourgues, « La commune, comme communauté de vie, de lutte, comme territoire que l'on a en commun. Entretien avec les Gilets Jaunes municipalistes de Commercy », *Mouvements*, 2020.

municipalistes », il s'agit en réalité de la suite logique du projet de la démocratie directe pratiquée par les Gilets jaunes, comme exprimé par un Gilet jaune militant :

Le débouché politique des Gilets jaunes, c'est l'assemblée citoyenne, je parle pas des élections, c'est de faire des assemblées comme on a essayé de faire pour que les gens expriment leurs besoins, leurs envies, leurs idées, et fassent leur propositions eux-mêmes, n'attendent pas que des gens au-dessus les fassent... si on a présenté une liste, c'était pas pour dire votez pour nous... c'était pour dire si vous votez pour nous, nous on fera rien, on exécutera les décisions de l'assemblée citoyenne.

Loin de continuer le schéma existant, le projet de donner le pouvoir à l'assemblée citoyenne viserait précisément à subvertir la démocratie représentative en la remplaçant par la démocratie directe.

Dès octobre 2019, la liste citoyenne, intitulée *Vivons et Décidons ensemble*, entame une campagne électorale. Sessions de porte-à-porte, distributions de questionnaires pour faire remonter les besoins des habitant·es ainsi que permanences hebdomadaires ont animé les semaines chargées qui précèdent les élections municipales. Elles sont également ponctuées par plusieurs assemblées organisées tant pour élaborer collectivement les propositions contenues sur le tract de la campagne, que pour expliquer le projet à la population. Une assemblée est également consacrée à la signature d'une Charte d'engagement des élu·es à respecter les décisions de l'assemblée en cas de victoire. Parallèlement à cette campagne électorale, la liste affine et précise son projet politique au cours de réunions hebdomadaires. Elle décide de n'avoir pour programme que la démocratie directe, à savoir donner le pouvoir à l'ACC en liant le mandat des élu·es municipaux·ales aux décisions de celle-ci. Malgré la simplicité de ce programme, elle entame un long travail de réflexion sur le rôle de l'assemblée en cas de victoire en élaborant une Constitution locale qui régirait le fonctionnement de l'assemblée et son lien avec la mairie en cas de victoire électorale<sup>12</sup>. Le 15 mars 2020, la liste *Vivons et Décidons Ensemble* obtient un score de 9,77% au premier tour des élections, et manque de se faire qualifier au second tour à quatre voix près. L'ACC ne survivra pas à la pandémie mondiale, étant donné que les confinements successifs rendront impraticables l'organisation d'assemblées en face-à-face.

## **Le prix des élections**

Auparavant considérée comme l'ennemi de la démocratie directe, notamment en raison de la répression opérée par le maire sur le mouvement des GJC, la mairie est devenue une institution à conquérir dans le but de permettre aux habitant·es de Commercy de décider sur les politiques de la ville. Cependant, utiliser l'outil que constituent les élections ne va pas sans payer un prix. L'objectif est ici d'identifier ce que coûte, à un mouvement de démocratie directe, l'adoption d'une stratégie électorale, c'est-à-dire l'utilisation de l'outil paradigmatique de la démocratie représentative – les élections – afin de faire advenir la démocratie directe d'assemblées. S'arrimer au système existant soumet en effet les aspirations démocratiques à des impératifs répondant à une logique foncièrement hétérogène voire opposée à celle animant le mouvement depuis ses débuts. En effet, par la soumission de l'assemblée au narratif électoral (1), au paradigme de la conception personnaliste de la politique (2), à la logique de l'intérêt à être élu

---

<sup>12</sup> Voir Sixtine Van Outryve, « Des Gilets jaunes à l'Assemblée Citoyenne de Commercy (France) : les enjeux politiques et constitutionnels d'une expérience de démocratie directe communaliste », *Participations*, n° 36, 2023/2, p. 193-218.

(3), et aux exigences de crédibilité (4), le mouvement a payé un prix en utilisant les élections qui menace sa viabilité.

Premièrement, le format de démocratie représentative – la campagne électorale – affecte l’existence et le fonctionnement de la forme organisationnelle de la démocratie directe – l’assemblée. Celle-ci a ainsi rapidement été dominée par le narratif électoral, au détriment de sa construction en tant qu’entité autonome. Cette domination fait apparaître un enjeu très important pour la stratégie électorale, celui de distinguer l’assemblée de la liste afin que la seconde ne disparaisse pas sous la première. Bien que l’assemblée ait eu plusieurs occurrences avant la campagne, il semble néanmoins qu’elle n’existait pas en tant qu’entité autonome ayant des ressources propres pour pouvoir maintenir des initiatives, ou à tout le moins, pas des ressources qui ne soient pas captées par la campagne électorale. Ainsi, l’ACC a eu un rôle réduit pendant la campagne, et la plupart des personnes actives dans le projet d’assemblée ont rejoint la liste une fois la stratégie électorale adoptée. Ce groupe a concentré son énergie limitée sur une campagne qui exigeait de s’engager dans les activités traditionnelles de communication pour obtenir le suffrage de la population. Cela a conduit au fait que, lorsqu’une assemblée était tenue, elle était dominée par le narratif électoral. Le même phénomène s’est déroulé dans un contexte radicalement différent – à Jackson, dans le Mississippi états-unien – lorsqu’un mouvement visant l’autodétermination politique et économique de la classe travailleuse noire par la construction d’assemblées populaires et de coopératives a décidé d’adopter une stratégie électorale au niveau municipal, au cours de laquelle l’assemblée est irréversiblement passée de véhicule du pouvoir populaire autonome et indépendant à celui d’organisation de la campagne. À Commercy, l’absence de division des forces pour créer la « double construction » de la liste et de l’assemblée initialement envisagée a mené au fait que l’assemblée n’avait ainsi presque pas d’existence propre pendant la campagne. Selon un GJC primo-militant : « Pour que l’assemblée continue d’exister et qu’il y ait double construction, il aurait fallu que l’assemblée soit déjà en autogestion, et que l’autogestion soit vraiment ancrée chez les gens, qu’ils sachent se prendre en main. Ce n’était pas le cas. On a donc fait la liste, et puis l’assemblée a été mise au second plan de manière très naturelle. »

Mais l’absence d’organisation d’assemblées pendant la campagne est également liée aux décisions tactiques prises par la liste. Celle-ci avait décidé de ne pas organiser d’assemblée pour rendre compte de l’avancement de la campagne, notamment pour valider la composition de la liste, les propositions de la campagne et la Constitution locale. Elle a ainsi interprété le mandat qui lui a été donné comme un « mandat unique », dont les modalités ne nécessitaient pas de contrôle pendant la campagne. En effet, l’assemblée étant ouverte à tous et toutes, il semblait absurde aux membres de la liste que des personnes venant pour la première fois à l’assemblée (voire des opposant·es politiques comme le maire) puissent refuser le travail de la liste et ainsi détruire l’assemblée de l’extérieur, avant même qu’elle ait pu avoir le pouvoir. Aux yeux des participant·es, ce choix était également justifié par la légitimité que les élections confèreraient au travail de la liste si elle venait à être élue.

Ne pas avoir organisé d’assemblées pendant la campagne a également créé un amalgame dans l’esprit de la population entre la liste et l’assemblée. Or, si l’assemblée était assimilée à la liste, elle était également subordonnée à la logique compétitive des élections, ainsi qu’à son issue – négative dans ce cas. Selon le même participant : « La défaite aux élections était un coup sur la tête. Les gens se sont dit : ‘ça marche pas, donc je viens plus à l’assemblée’ », montrant la conséquence de la subordination de l’assemblée à la logique électorale. Le fait de présenter une liste aux élections a *de facto* soumis l’assemblée à une évaluation selon la grille de lecture dichotomique « élu/pas élu », qui n’est pas celle avec laquelle l’assemblée aurait été évaluée

dans sa construction de projets. L'enjeu de la liste est de gagner. Celle de l'assemblée, de construire. Cependant, si l'assemblée s'est effacée au profit de la liste, cette première a tout de même pu bénéficier du moment électoral dans la mesure où elle a permis de faire connaître les idées de la démocratie directe auprès de la population locale.

Deuxièmement, accepter de rentrer dans le jeu des élections a forcé le mouvement à devoir se confronter à la conception personnaliste de l'exercice du pouvoir, inhérente à la démocratie représentative électorale, à savoir la sélection des individus en vertu de certains traits de caractère jugés dignes d'élection à un poste particulier. Or ce caractère personnaliste des élections est en contradiction avec le principe d'exercice collectif du pouvoir porté par la démocratie directe d'assemblées. Même s'il tente de sortir de ce paradigme, le groupe rencontre néanmoins certaines difficultés liées aux contraintes imposées par les élections qui limitent tant l'idéal collectif que démocratique porté par la liste. Une première contrainte est que le format des élections place rapidement les membres de la liste devant une tension entre leur objectif de vouloir utiliser les sièges des personnes élues pour donner le pouvoir à l'assemblée, et le moyen pour y parvenir qui nécessite de faire élire des personnes à ces sièges. Alors que cet objectif repose sur une conception de la politique vue comme exercice collectif du pouvoir, selon laquelle les personnes élues n'ont d'autre pouvoir que celui d'appliquer les décisions de l'assemblée, le moyen pour y parvenir nécessite quant à lui de convaincre que les candidat·es seront capables d'exercer individuellement le pouvoir. En effet, pour recueillir les suffrages, il faut répondre à des attentes de la population formatée par cette conception personnaliste, formulée par une participante lors d'une réunion de travail par cette expression : « Les gens veulent voir les têtes ». La tension entre affirmer le caractère collectif de leur projet, et se soumettre aux contraintes de la logique personnaliste, persiste tout au long de la campagne. Dans cette petite ville où tout le monde se connaît, elle se matérialise notamment au niveau de l'attente de la diffusion des noms des candidat·es, du choix de la photographie figurant sur l'affiche de la campagne ou encore de l'organisation d'une assemblée d'engagements individuels à la charte collective.

Une autre contrainte est liée à la nécessité d'établir un ordre au sein de la liste, et donc, de nommer une tête de liste. Le groupe a en effet dû se soumettre à l'opération de hiérarchisation interne requise par le système électoral qui aura des conséquences importantes sur sa cohésion. Si le groupe est conscient que les « gens veulent voir des têtes », il sait également qu'ils veulent voir « la tête ». Ainsi, le cadre électoral a imposé à un mouvement qui tente précisément de donner le pouvoir au collectif, de rentrer dans un système selon lequel certaines personnes auraient davantage de pouvoir que d'autres. La nécessité de placer les candidat·es dans un ordre précis sur la liste a introduit une hiérarchie dans le mouvement, avec son lot de méfiance quant à la volonté d'être élu.

Par ailleurs, en plus du logiciel personnaliste, le mouvement a rencontré des difficultés à sortir de la rationalité partisane, alors qu'il a toujours défendu le caractère sans étiquette et « apartisan » de la liste, y compris sans l'étiquette du mouvement dont elle provient. Ce dernier terme a été porté par le mouvement des Gilets jaunes et a pris une ampleur particulière avec la liste qui souhaitait se distinguer de la politique partisane traditionnelle malgré l'entrée dans la compétition électorale, et qui refusait toute étiquette, même celle des Gilets jaunes. Cependant, à son insu, la liste s'est vu attribuer une étiquette par la préfecture (autorisée à agir en ce sens sur base d'une circulaire du Ministre de l'Intérieur du 3 février 2020), qui est apparue sur les bulletins de vote le jour des élections : celle de liste « Gilets jaunes ». Si la liste a communiqué un « démenti public » au lendemain des élections, certain·es attribuent les raisons de leur échec

électoral à cet étiquetage de la liste comme « Gilets jaunes », en raison de l'image négative du mouvement dépeinte par les médias.

Troisièmement, les élections imposent de rentrer en concurrence avec d'autres groupes pour gagner les suffrages du corps électoral. Elles induisent ainsi dans le chef des différentes listes un intérêt à être élue, et une subordination de toute action entreprise dans ce cadre à cet objectif de victoire électorale. En d'autres mots, les élections entachent tout mouvement de suspicion d'aspiration au pouvoir. Le groupe en a conscience dès le départ, car ses membres appartiennent à cette partie de la population désillusionnée par celles et ceux qui ont occupé les différents niveaux de pouvoir : les personnes professionnelles de la politique. Lors d'une conversation avec un militant local non investi dans le projet électoral, celui-ci m'explique qu'il y a « une méfiance énorme de la part de la population que l'on s'intéresse à eux uniquement pour avoir le pouvoir ». Il existe donc un piège intrinsèque à la démocratie représentative qui se présente sous la forme d'une contradiction : celui de ne susciter et légitimer l'intérêt politique de la population qu'au moment des élections, et, dans le même temps, de formater les esprits de celle-ci à se sentir instrumentalisée en raison de l'existence de cette même compétition électorale. Par ailleurs, ce stigmate de l'intérêt à être élu n'est pas attaché qu'à la liste qui y concourt en tant que collectif. Il est également attaché à ses membres en tant qu'individus, et donc à la cohésion du groupe. Ainsi, certains membres du groupe, d'autant plus après la défaite, attribueront un intérêt à être élu à d'autres personnes de la liste.

Le quatrième prix que la liste a payé en utilisant les élections est celui de se soumettre à une exigence de crédibilité électorale. Pour ses membres, il est rapidement question de se présenter comme des acteurs et actrices capables de gérer une mairie, intégrant ainsi une règle informelle de la compétition électorale<sup>13</sup>. La question de l'image de la candidature vient affecter la relation que la liste entretient par rapport au mouvement qui lui a donné le jour, dans la mesure où elle tente de marquer une rupture par rapport à celui-ci, de peur que le rapprochement avec les Gilets jaunes entame la crédibilité de la liste auprès de la population. Cette notion de crédibilité les pousse également à regarder les caractéristiques des personnes qui font partie de la liste, de telle sorte que la conception personnaliste de la politique refait parfois surface, cette fois-ci pour hiérarchiser les individus dans un projet dont l'objectif est l'horizontalité.

Au-delà de l'importance de paraître sérieux en tant qu'équipe, la liste est animée par une volonté de proposer un projet crédible. Or, l'absence de programme électoral – qui leur permet de se différencier des listes classiques ayant un programme « automatiquement applicable » ne donnant pas de rôle à la population pendant le mandat – affecte la crédibilité de la liste. Cela crée une tension fondamentale entre, d'une part, le fait de proposer à la population un projet radicalement différent, en expliquant que cette proposition de démocratie directe constitue leur programme, et d'autre part, celui de convaincre la population que la liste est un acteur institutionnel sérieux, ce qui sera évalué notamment d'après le critère de la solidité du programme. Bien qu'elle permette à la liste de se démarquer des autres candidatures classiques, cette absence de programme sera rapidement perçue comme problématique par certains membres, qui se rendent compte que les habitant·es sont habitué·es à faire leurs choix électoraux en fonction d'un programme présenté sous la forme de réformes, et que cet élément risque de jouer en leur défaveur. C'est la raison pour laquelle la liste insiste rapidement sur le fait qu'il existe bien un programme, qui est la démocratie directe, dont les détails sont précisés au sein de la Constitution locale élaborée pendant la campagne. Elle précise aussi qu'elle

---

<sup>13</sup>. Vincent Béal et al., « When Bookchin faces Bourdieu. French 'weak' municipalism, legitimization crisis and zombie political parties », *Urban Studies*, n° 60 (11), 2023, p. 2195-2213, p. 2200.

présente des *propositions* qui seront soumises aux délibérations de l'ACC en cas d'élection. Ainsi, devant la limitation de l'imaginaire démocratique imposée par la démocratie représentative, le groupe se doit d'inventer de nouveaux concepts.

Cependant, il se peut que cette attention extrême à approfondir la manière dont l'assemblée pourrait décider ait cantonné la liste à un projet trop procédural, et donc exempt de discussions proprement politiques. Ainsi, bien que de nombreuses propositions étaient mentionnées lors de ces assemblées électorales, elles ne sont pas débattues lors de la campagne. Certes, avant le début de la campagne, de nombreuses assemblées et réunions ont été consacrées à la création des propositions, et les habitant·es étaient ensuite constamment encouragé·es à leur soumettre de nouvelles propositions. Cependant, il n'y a pas eu, pendant la campagne, de moment de mise en débat sur des problèmes concrets rencontrés par la population, discussions que l'électorat a pourtant l'habitude d'avoir lors de la période électorale. Lorsqu'une personne intervenait pour débattre d'une proposition concrète lors de meetings électoraux, le groupe expliquait que ces discussions élaborées en assemblées étaient réservées aux assemblées post-électorales. Même si elle était conforme à leur engagement à redonner totalement le pouvoir de décision à la population, cette intention de ne pas avoir des discussions sur le fond pendant la campagne a, et c'est une hypothèse que je formule, potentiellement desservi le groupe à trois titres. Tout d'abord, refuser de traiter de ces questions de fond a pu faire douter les électeurs·ices de la capacité de la liste à gérer une commune. Ensuite, cette volonté à redonner l'entièreté du pouvoir à la population, et non à mettre en œuvre un certain programme comme les autres partis, a pu être insuffisamment compris par des habitant·es aspirant à des changements concrets et rapides menés par des personnes élues, et ne réalisant pas qu'elle pourrait avoir la possibilité de mettre elle-même en œuvre ces changements si elle s'investit dans ce véhicule qu'est l'assemblée. Pour finir, l'évacuation du contenu au profit de la forme, même s'il garantit l'apartisanisme de l'assemblée citoyenne, et donc son ouverture à l'entièreté des résident·es de la commune, ne permet pas de reconnecter avec la frange de la population qui avait été sympathique avec le mouvement des Gilets jaunes, voire qui l'avait porté lors du début du mouvement, et qui avait été mobilisée par les revendications de justice sociale et fiscale au centre du mouvement.

### **Quelle érosion avec les élections ?**

Prendre les communes pour donner le pouvoir de décision à la population relève de la stratégie de l'érosion promue par Wright, dès lors qu'il s'agit de construire d'autres formes démocratiques dans les interstices du capitalisme. Cependant, si l'érosion du capitalisme se définit par l'association de « stratégies par le bas, issues de la société civile, de résistance et de fuite, à des stratégies par le haut, mises en œuvre par l'État, de domestication et de démantèlement »<sup>14</sup>, la stratégie de construire les communes autogérées par le bas et de présenter une liste aux élections pour avoir le pouvoir municipal présente une relation plus ambiguë au pouvoir d'État.

J'identifie trois points de différence entre la stratégie communaliste et celle de Wright quant au rapport à l'État. Premièrement, l'unité politique existante que le communalisme envisage comme site de transformation sociale est la commune, et non l'État. Si la stratégie envisage de bâtir une confédération au niveau supra-local, il s'agit bien d'une structure politique construite de toute pièce. Deuxièmement, pour construire cette confédération, la stratégie électorale propose de s'emparer des communes en utilisant les élections au niveau municipal. Ainsi la

---

<sup>14</sup>. Wright, *Stratégies anticapitalistes pour le XXI<sup>e</sup> siècle*, p. 71.

stratégie électorale requiert de jouer le jeu des élections en en subvertissant la logique représentative essentielle – la division entre classe gouvernante et classe gouvernée. Même si cette stratégie électorale communaliste vise également l'érosion, il existe aussi une logique stratégique supplémentaire de *subversion* des institutions existantes (exclusivement locales) – et non de démocratisation de l'État. Troisièmement, si le communalisme partage avec cette stratégie la volonté de construire des utopies réelles dans les interstices du capitalisme, dans le but d'éroder celui-ci, cela ne passe pas par la démocratisation de l'État, mais seulement par son abolition. L'objectif ultime du communalisme est le remplacement de l'État par la confédération de communes autogérées exerçant le pouvoir de décision, tant politique qu'économique. Ce remplacement arriverait à l'issue d'une situation de double pouvoir entre l'État et la confédération, impliquant ainsi, à terme, une logique de rupture que Wright ne semble pas envisager comme passage obligé. Car Wright ne vise pas l'abolition de l'État par la création d'un contre-pouvoir qui le remplacerait. Il souhaite le démocratiser, notamment par la création de nouvelles formes de participation citoyenne, et l'utiliser pour domestiquer et démanteler le capitalisme.

Cependant, pour construire ces communes autogérées et éroder progressivement le capitalisme, le communalisme suggère d'utiliser un outil essentiel au pouvoir d'État, celui des élections au niveau municipal. Si la stratégie électorale requiert de jouer le jeu des élections sans en accepter la logique représentative essentielle, l'utilisation des élections ne va pas sans payer de prix. Ainsi, alors que Wright définit l'érosion par la pratique d'activités alternatives « où prévalent des relations démocratiques et égalitaires », l'on a pu voir qu'utiliser l'outil des élections menace la caractère démocratique et égalitaire du projet porté. Ainsi, alors que celui-ci vise à permettre l'exercice du pouvoir par le peuple assemblé au niveau local, les élections contraignent les potentialités démocratiques du projet, notamment en raison de la soumission de l'assemblée au narratif électoral, la domination d'une conception personnaliste de la politique, la hiérarchisation des individus, la subordination du projet démocratique à l'intérêt à être élu, ainsi que le logiciel partisan donnant de l'importance aux programmes politiques. Si des éléments contingents comme la crise sanitaire a participé au délitement du mouvement des assemblées à Commercy, il est certain que le mouvement, après la période électorale, a été sérieusement marqué par ce coût électoral. Il s'agira, pour les futurs mouvements adoptant la stratégie électorale dans le but de donner le pouvoir à l'assemblée, de prendre conscience des conséquences de l'utilisation des élections sur le projet de démocratie directe d'assemblées, et de mettre collectivement en place des solutions permettant que le seul processus d'érosion qui ait lieu par cette stratégie électorale soit celui de l'État et du capitalisme, et non celui de leurs pratiques démocratiques.